



EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOCHES SUD TOURAINE

DÉCHETS MÉNAGERS
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service pour l'année 2023

Séance ordinaire du jeudi 27 juin 2024 – Délibération n° 6

L'an Deux Mil Vingt-quatre, le vingt-sept juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, convoqué le vingt-et-un juin, s'est réuni à Loches sous la Présidence de Monsieur Gérard HENAULT, Président de la Communauté de Communes.

Rapporteur : Bruno Méreau

L'article L2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public des déchets ménagers destiné à l'information des élus et des usagers.

Ce rapport sera transmis aux communes et mis à disposition du public sur le site Internet de la Communauté de communes.

Vu l'avis favorable de la Commission déchets ménagers en date du 10 juin 2024,

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 13 juin 2024,

Le conseil communautaire, par délibération prise à la majorité,

- APPROUVE le rapport annuel présenté pour l'année 2023.

VOTANTS : 78

POUR : 76

CONTRE : 2

ABSTENTION : 0

Fait à Loches, le 27 juin 2024
Réf. OM Rapport annuel 2023

Pour extrait conforme
le Président de Loches Sud Touraine
Gérard HENAULT

Le site de Chaux-près-Loches

Historique et suivi 2023

De 1973 à 1993, cette, linéaire de ville active le COVID-19 Chavonne-petit-Lesclap, était le lieu d'urbanisation des déchets de 34 communes de Lesclap. Des travaux de réhabilitation ont été réalisés de 2003 à 2004, à partir de 2004 et conformément au décret préfectoral du 7 octobre 2004, un programme de suivi a été mis en place pour une période minimale de 30 ans. Les principaux travaux de dépenses concernent l'entretien des espaces verts, la maintenance électrique mécanique, le suivi environnemental et l'assistance technique.

Fortification de la station de traitement

Les fibrilles sont collectées par 5 pulps répartis sur le massif de déchets. Les eaux sont dirigées vers un poste de refroidissement qui les achemine jusqu'à la station de traitement, à l'entrée du site.

La qualité est conforme aux normes de l'artère prefectorale.

La station d'épuration est constituée de 2 lignes de traitement parallèles, composées chacune de 3 bassins : 1^{er} aération, 1^{er} 2^e décantation et 1^{er} 3^e 2^e bassin, puis pompes et filtres à sable jusqu'au bassin de finalité (1^{er} 2^e).

d'autorisation du 1^{er} novembre au 1^{er} mai.

L'arrêté préfectoral a imposé que 3 piédomètres soient installés sur le site.

Dans le cadre du suivi environnemental, 3 types d'analyses sont réalisées 2 fois par an :

- **Eaux pluviales.**
- **Eaux souterraines (prélevement dans les piézomètres).**

L'ensemble des résultats des analyses sont conformes aux normes de rejet fixées par arrêté préfectoral et le site n'a pas d'incidence défavorable sur l'environnement.

Chapitre 10 - Projets 2024

Collecte

- Optimisation des tournées
- Poursuite de la suppression des points noirs (marchés actifs notamment)
- Certains points de regroupement étant sous dotés de bacs ou bien, les plateformes étant non aménagées, le travail de concert avec les communes continuera en 2024 pour apporter des solutions adaptées
- Livraison d'un nouveau camion benne bicompartmenté (en septembre 2024)

Régale de collecte

- Valorisation des mâchefers et fermeture définitive du casier concerné (2024-2025)
- Modification du quai de transfert pour charger des barres PHA
- Equipement des barres de collecte de GPS
- Achat de 2 caissons pour collecte du verre

Le site de Chaux-près-Loches

Historique et suivi 2023

De 1973 à 1993, cette, linéaire de ville active le COVID-19 Chavonne-petit-Lesclap, était le lieu d'urbanisation des déchets de 34 communes de Lesclap. Des travaux de réhabilitation ont été réalisés de 2003 à 2004, à partir de 2004 et conformément au décret préfectoral du 7 octobre 2004, un programme de suivi a été mis en place pour une période minimale de 30 ans. Les principaux travaux de dépenses concernent l'entretien des espaces verts, la maintenance électrique mécanique, le suivi environnemental et l'assistance technique.

Fortification de la station de traitement

Les fibrilles sont collectées par 5 pulps répartis sur le massif de déchets. Les eaux sont dirigées vers un poste de refroidissement qui les achemine jusqu'à la station de traitement, à l'entrée du site.

La qualité est conforme aux normes de l'artère prefectorale.

La station d'épuration est constituée de 2 lignes de traitement parallèles, composées chacune de 3 bassins : 1^{er} aération, 1^{er} 2^e décantation et 1^{er} 3^e 2^e bassin, puis pompes et filtres à sable jusqu'au bassin de finalité (1^{er} 2^e).

d'autorisation du 1^{er} novembre au 1^{er} mai.

L'arrêté préfectoral a imposé que 3 piédomètres soient installés sur le site.

Dans le cadre du suivi environnemental, 3 types d'analyses sont réalisées 2 fois par an :

- **Eaux pluviales.**
- **Eaux souterraines (prélevement dans les piézomètres).**

L'ensemble des résultats des analyses sont conformes aux normes de rejet fixées par arrêté préfectoral et le site n'a pas d'incidence défavorable sur l'environnement.

Chapitre 10 - Projets 2024

Collecte

- Optimisation des tournées
- Poursuite de la suppression des points noirs (marchés actifs notamment)
- Certains points de regroupement étant sous dotés de bacs ou bien, les plateformes étant non aménagées, le travail de concert avec les communes continuera en 2024 pour apporter des solutions adaptées
- Livraison d'un nouveau camion benne bicompartmenté (en septembre 2024)

Régale de collecte

- Valorisation des mâchiers et fermeture définitive du casier concerné (2024-2025)
- Modification du quai de transfert pour charger des barres PHA
- Equipement des barres de collecte de GPS
- Achat de 2 caissons pour collecte du verre

Communauté de Communes LOCHES SUD TOURAINE
12, Avenue de la Liberté
37600 LOCHES
Tél : 02 47 91 19 20 - Fax : 02 47 91 60 28

SEANCE PLENIERE DU JEUDI 27 JUIN 2024 à 18H

Espace Agnès Sorel à LOCHES

Assistaient à la réunion :

Jean-Jacques MEUNIER	AZAY-SUR-INDRE
François LION	BARROU
Sophie METADIER	BEAULIEU-LES-LOCHES
Jean-Claude GALLAND	BETZ-LE-CHATEAU
Bernard MEREAU	BOSSÉE
Charlie GILLET	BOURNAN
Marc de BECDELIEVRE	BOUSSAY
Thierry BUSSONNAIS	BRIDORÉ
Dominique MAURICE	CHAMBON
Nathalie BARRANGER - Frédéric VAILLANT	CHAMBOURG-SUR-INDRE
Serge GERVAIS	CHARNIZAY
Pascal DUGUÉ	CHÉDIGNY
Etienne ARNOULD	CHEMILLÉ-SUR-INDROIS
Jean-Paul GAULTIER	CIRAN
Jacqueline HUCHET	CORMERY
Alain ROCHER	CUSSAY
Maryline COLLIN-LOUAULT	DESCARTES
Bruno MEREAU	DESCARTES
Jean-Louis CHAMPIGNY	DOLUS LE SEC
Loïc COUQUILLOU	DRACHÉ
Gérard HENAULT	FERRIERE-LARCON
Olivier FLAMAN - Catherine MERLET	GENILLÉ
Martine TARTARIN	LA CHAPELLE-BLANCHE-ST-MARTIN
Christophe LE ROUX	LE GRAND PRESSIGNY
Eric DENIAU	LE LOUROUT
Jean-François CRON	LE PETIT-PRESSIGNY
M-Laure DURAND – Michel GUIGNAudeau - François-Xavier KISTNER	LIGUEIL
Marc ANGENAULT - Valérie GERVES - Chantal JAMIN	LOCHES
Frédérique LACAZE – Didier RAAS	LOCHES
Marie-Nicole SUZANNE - Louis TOULET	LOCHES
Nisl JENSCH	LOCHÉ-SUR-INDROIS
Anaïs AVRIL	LOUANS
Marie-Eve MILLON	MANTHELAN
Gérard DUBOIS	MARCÉ-SUR-ESVES
Frédéric GAULTIER	MONTRÉSOR
Eric MOREAU	NOUANS-LES-FONTAINES
Jacky CHARBONNIER	ORBIGNY
Dominique FRELON	PAULMY
Bernard GAULTIER - Annie PUSSIOT-CRAVATTE	PERRUSSON
Loïc BABARY – Christine BEFFARA	REIGNAC-SUR-INDRE
Didier PIN	SAINT-FLOVIER
Patrick PASQUIER	SAINT-HIPPOLYTE
Joël PINGUET	SAINT-JEAN-SAINT-GERMAIN
Pascal REAU	SAINT-SENOCH
Régine REZEAU	SEPMES
Jean-Louis ROBIN - Elisabeth VIALLES	TAUXIGNY-SAINT-BAULD
Nicole THIBAUT	TOURNON-SAINT-PIERRE
Gérard MARQUENET	VERNEUIL-SUR-INDRE
Maryse GARNIER	VILLELOIN COULANGÉ
GUEROIS Carole	VOU
Jacky PERIVIER – Sylvie VELLUET	YZEURES-SUR-CREUSE

Pouvoirs :

Christophe DUJON à Christophe LE ROUX
 Philippe MÉREAU à Sophie METADIER
 Michel ALONSO à Etienne ARNOULD
 Jean-Louis DUMORTIER à Jean-Jacques MEUNIER
 Marie-Thérèse BRUNEAU à Nicole THIBAUT
 Monique GONZALEZ à Maryline COLLIN-LOUAULT
 Michel LAVERGNE à Bruno MEREAU
 Gilbert SABARD à Gérard MARQUENET
 Christophe ADJADJ à Olivier FLAMAN
 Fernando GAETE IBARRA à Marie-Nicole SUZANNE
 Franck GEORGET à Marc ANGENAULT
 Anne PINSON à Valérie GERVES
 Bernard PIPEREAU à Marie-Eve MILLON
 Franck HIDALGO à François LION
 Jean-Paul CHARRIER à Marc de BECDELIEVRE

ABILLY
 BEAULIEU-LES-LOCHES
 BEAUMONT-VILLAGE
 CHANCEAUX-PRES-LOCHES
 CHAUMUSSAY
 DESCARTES
 DESCARTES
 FERRIERE-SUR-BEAULIEU
 LE LIEGE
 LOCHES
 LOCHES
 LOCHES
 MANTHELAN
 LA GUERCHE
 PREUILLY-SUR-CLAISE

Excusés – Absents :

Christophe DUJON – Hélène ROBIN
 Madeleine LAROCHE
 Philippe MÉREAU
 Michel ALONSO – Sandra BEZANNIER
 Alain GUERIN
 Pascale MOREL
 Jean-Louis DUMORTIER - Françoise CHAPERON
 Marie-Thérèse BRUNEAU – Christian ROY
 Patrick MERCIER
 Pascal DEBAUD
 Monique GONZALEZ - Chantal GUERLINGER – Michel LAVERGNE
 Joël MOREAU
 Régis GIRARD
 Gilles CHAPOTON
 Jean-Luc BUSIN
 Gilbert SABARD – Franck PAINEAU
 Alain MOREVE
 Yannick PEROT
 Franck HIDALGO – Jean-Christophe CATILLON
 Christophe ADJADJ – Hervé FLINK-MICHEL
 Fernando GAETE IBARRA - Franck GEORGET - Anne PINSON
 Bernard PIPEREAU
 Marie RONDWASSER
 Dominique COINTRE
 Jean-Paul CHARRIER – Marie-José STAMFELJ
 Francis BAISSON
 Cécile DERUYVER-AVERLAND
 Caroline KRIER
 Michel DUGRAIN
 Vincent MEUNIER

ABILLY
 BEAULIEU-LES-LOCHES
 BEAULIEU-LES-LOCHES
 BEAUMONT-VILLAGE
 BOSSAY-SUR-CLAISE
 BRIDORÉ
 CHANCEAUX-PRES-LOCHES
 CHAUMUSSAY
 CIVRAY-SUR-ESVES
 CORMERY
 DESCARTES
 DESCARTES
 DOLUS LE SEC
 DRACHÉ
 ESVES-LE-MOUTIER
 FERRIERE-SUR-BEAULIEU
 LA CELLE-GUENAND
 LA CELLE-SAINT-AVANT
 LA GUERCHE
 LE LIEGE
 LOCHES
 MANTHELAN
 MOUZAY
 NEUILLY-LE-BRIGNON
 PREUILLY-SUR-CLAISE
 SAINT-FLOVIER
 SAINT-QUENTIN-SUR-INDROIS
 SENNEVIERES
 VARENNES
 VILLEDOMAIN

Vincent LOUAULT
 Frédéric PRUNIER

Sénateur
 Conseil de Développement

Assistaient en outre à la réunion :

Jean-Baptiste FOUREST, DGS
 Solange DE MATTOS
 Angélique GOUBARD, DGA
 Ingrid JAMIN, DGA
 Séverine PIVOT, DGA
 Claire SAINT-LAURENT, DGA

LOCHES SUD TOURAINE
 LOCHES SUD TOURAINE
 LOCHES SUD TOURAINE
 LOCHES SUD TOURAINE
 LOCHES SUD TOURAINE
 LOCHES SUD TOURAINE

Madame Elisabeth VIALLES a été élue secrétaire de séance.